

Lois sur les prêts

Je veux dire que le Canada doit être indépendant et prêt à contrôler son propre crédit. Si le petit commerçant a besoin d'un prêt, il doit pouvoir l'obtenir à un taux d'intérêt raisonnable. Il ne doit pas être escroqué ou négligé à cause d'un manque d'argent ou parce que Ford du Canada, la General Motors, la société d'aciérie ou une autre grande société ont un meilleur crédit et peuvent se procurer de l'argent et en disposer à leur gré. Voilà l'attitude qu'adopte notre gouvernement.

Dans son programme d'urgence, il part du principe que si les taux sont suffisamment augmentés et la masse monétaire suffisamment resserrée, celle-ci pourra être diminuée. C'est vrai. En adoptant cette attitude, le gouvernement fait des coupes sombres dans la masse monétaire sans se soucier des victimes. C'est exactement ce qui arrivera aux petits commerçants, aux pêcheurs et aux agriculteurs. C'est ce qui leur est arrivé en 1969, en 1970 et en 1971 dans le cadre des politiques de notre gouvernement. Nous attendons aujourd'hui une déclaration de la part du ministre des Finances disant qu'il envisage d'enrayer l'inflation de sorte que ceux qui produisent aient assez de crédit, que ceux qui créent les approvisionnements et que ceux qui cultivent, qui pêchent ou qui exploitent une petite entreprise aient assez d'argent pour mener à bien leurs activités mais que la belle époque prenne fin pour ceux qui spéculent dans le domaine de l'immobilier, des marchandises, et autre. Jusqu'ici, le ministre et le gouvernement ne se sont pas montrés très disposés à adopter cette attitude. Le petit commerçant, l'agriculteur et le pêcheur ne peuvent pas avoir confiance en notre gouvernement car ils assistent à une réédition de la restriction monétaire de 1969 et 1970.

● (2020)

C'était son attitude quand il a déclaré: 6 p. 100 de la population est en chômage, mais qu'importe, nous freinons l'inflation. Très bien, il faut peut-être imposer une réglementation monétaire à l'inflation, mais il ne faut pas recourir à la réglementation monétaire comme à la cognée, bon gré mal gré. Il faut utiliser la masse monétaire en faisant une répartition appropriée de cette masse dans les secteurs de la collectivité qui ont le droit d'utiliser le crédit dans la société. Tant que le gouvernement fédéral ne sera pas disposé à veiller à ce que l'affectation de la masse monétaire soit socialement acceptable et à adapter l'économie nationale, pour ma part en qualité de député, je ne ferai nullement confiance au gouvernement. Je prétends que la petite entreprise, les pêcheurs, les cultivateurs, de fait les Canadiens ne font nullement confiance au gouvernement et que si ce dernier avait du cran, il nous donnerait l'occasion de nous prononcer sur une motion de défiance pour montrer ainsi qui fait confiance au gouvernement, car je soutiens que si des élections avaient lieu aujourd'hui, le gouvernement serait défait, comme il se doit.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, il me fait plaisir de dire quelques mots, après avoir écouté attentivement les remarques de mon préopinant sur

[M. Blenkarn.]

le projet de loi que nous débattons ce soir, et surtout sur l'amendement.

Monsieur le président, j'aime autant dire tout de suite ce que je pense des propos de l'honorable député de Mississauga (M. Blenkarn), mon préopinant, qui à toutes fins pratiques blâmait le gouvernement de l'augmentation des taux d'intérêt. Je suis d'accord avec lui pour blâmer le gouvernement de laisser la Banque du Canada augmenter son taux d'intérêt. Or, je me reporte à l'administration du très honorable Diefenbaker, de 1958 à 1960. En 1960, j'étais un petit homme d'affaires. Donc, il fallait que j'emprunte à une banque comme tous les autres petits hommes d'affaires. A un certain moment, j'avais pour \$5,000 ou \$6,000 de crédit à une banque. Le lendemain matin, le gouvernement conservateur voulait absolument ralentir l'élan des hommes d'affaires canadiens en coupant obligatoirement leur crédit à la banque. Tous les hommes d'affaires, en 1959 et 1960, ont vu réduire leur crédit à la banque, en vue d'enrayer l'inflation. Eux, c'était la rareté de l'argent qu'ils mettaient à la banque. Le gouvernement actuel, avec l'honorable ministre des Finances (M. Turner) que j'aime beaucoup d'ailleurs, car il s'agit d'un homme charmant, mais je pense qu'il doit écouter ceux qui ont décidé qu'il ne fallait pas provoquer la rareté de l'argent, mais obliger ceux qui ont besoin d'argent de l'emprunter à un plus fort taux d'intérêt, cela revient au même. Quand c'est le gouvernement conservateur qui détient le pouvoir, il provoque la rareté de l'argent pour enrayer l'inflation, pour empêcher des hommes d'affaires d'obtenir des crédits pour leur permettre d'augmenter la production.

Comme j'étais à ce moment-là manufacturier, j'étais obligé de réduire mon administration et le nombre de mes employés de 50 p. 100, parce que je n'avais plus de capital pour attendre les comptes recevables, faire tourner la roue, comme on dit en français. Donc, j'ai eu à réduire mon expansion, et j'ai attendu les bons offices du gouvernement conservateur d'alors jusqu'à ce qu'il décide de «des-serrer» un peu le crédit dans les banques.

Je crois que ni les conservateurs de l'époque, ni le gouvernement actuel n'ont la solution aux difficultés du petit entrepreneur.

Le projet de loi à l'étude ce soir fournit à celui qui veut s'acheter des bestiaux l'occasion d'augmenter son crédit de \$25,000 à \$50,000. Il va payer à la banque, d'ici deux ou trois semaines, un intérêt de 11½, 12 p. 100. Actuellement, les producteurs de bœuf de l'Ouest le savent, il y a moyen d'obtenir actuellement, comme je le lisais l'autre jour dans le bulletin des éleveurs de bœuf, un prix brut de 4½ p. 100. Plus on va l'endetter, à 12½ p. 100, plus tôt il va faire faillite, et plus il va être invité à abandonner l'élevage. Peut-être qu'à une certaine époque un tel projet de loi pouvait être bon, alors que la banque prêtait de l'argent à 4¾, 5, 5½ p. 100, mais actuellement, c'est de la «bouillie pour les chats», il n'y a rien à faire avec cela. Celui qui veut emprunter de l'argent à 12½ p. 100, alors que son entreprise ne rapporte que 4¾ p. 100, comment va-t-il réaliser des profits, et comment fera-t-il pour vivre?

Je pense qu'actuellement le gouvernement augmente l'intérêt sur les emprunts pour ralentir l'élan des Canadiens qui bâtissent des maisons, ralentir l'élan des manufacturiers et de tous ceux qui ont confiance en l'avenir, pour, dit-on, ralentir, appliquer un palliatif à l'inflation, qui augmente de 1, 1½ p. 100 par mois.